Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 36 (1956)

Heft: 1

Register: Offres et demandes commerciales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



OFFRES ET DEMANDES COMMERCIALES

Toute demande devra être accompagnée de deux coupons-réponses internationaux

Il ne sera donné suite qu'aux lettres remplissant cette condition

REPRÉSENTATIONS

REPRÉSENTANTS FRANÇAIS CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON SUISSE

R. 2961 France et colonies : matières premières pour l'industrie chimique, pharmaceutique, des matières plastiques et du caoutchouc.

R. 2965 RÉGION LYONNAISE : articles de ménage et de quin-

raillerie, petit outillage, etc.

R. 2967 France et Union Française: machines-outils pour le travail des métaux, machines et outillages spéciaux pour forges, fonderies, tréfileries, appareils de contrôle et de vérification (branches mécaniques et électriques), machines spéciales ou dispositifs pour frittage des métaux nobles, machines à R.usiner par étincelage.

2969 FRANCE ET UNION FRANÇAISE: stylos, papiers de luxe et fantaisie, articles de bureau, crayons, etc., articles fantaisie de Noël, couleurs, jouets, matériel artistique.

COMMETTANTS FRANÇAIS CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN SUISSE

R. 2939 Suisse : champagne 1er cru. R. 2953 Suisse : tulles tous genres (soie, rayonne, nylon), dentelles Valenciennes (coton, nylon), dentelles genre Alençon pour lingerie (coton ou nylon), laizes dentelle pour lingerie (coton ou nylon), laizes et volants dentelle pour robes, galons Chantilly en 180 centimètres de large pour robes.

R. 2959 Suisse: stylos, porte-mines, articles de bureau.

COMMETTANTS SUISSES CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN FRANCE

R. 2955 France : imperméables et blouses de sport.

R. 2957 FRANCE ET COLONIES: coussins pour presses à cacao.
R. 2963 FRANCE: aiguilles et alènes, systèmes universels, pour machines pour la fabrication de chaussures.

R. 2971 FRANCE: roulements à galets.

NDISES

Ces offres et demandes sont faites sans garantie ni responsabilité de notre part et sous réserves de l'obtention, par les intéressés, des licences d'importation et d'exportation suisses ou françaises.

I. — A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDANT EN FRANCE

Offres de produits suisses

2.688 : polyéthylène en poudre.

2.690 : cravates en perlon. 2.692 : fermetures brevetées pour caisses d'emballages en bois,

2.694 : eaux minérales.

2.694 bis : aiguilles et alènes systèmes universels pour machines chaussures.

Demandes de produits français

2.696 : gelée royale.

II. — A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDANT EN SUISSE

Offres de produits français

2.698 : verre argenté en feuilles, verres et glaces biseautés,

verres bombés.

2.700 : pointes et rivets en cuivre, laiton et aluminium.

2.702 : engrais superfertilisants.

Demandes de produits suisses

2.704 : boîtes en polystyrène pour le conditionnement de pro-

duits alimentaires.

2.706 : appareils d'éclairage utilitaires.

2.708 : déchets de buffles.

N.-B. — Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppe affranchie à 15 fr. fr. pour la France et à 30 fr. fr. pour la Suisse, à la Chambre de commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui suivent chaque annonce.

PROPOSITIONS COMMERCIALES

Exportateur alsacien recherche 1 00.000 fr. s. remboursables par annuités, pour la construction dune petite usine entre-

Société représentations Import-Export sous forme SARL céderait cond. avantag. son fonds libéré d'engagements à firme suisse désireuse s'installer rapidement Paris meill. quartier affaires (Chps Élys.).

REPRÉSENTATIONS

50 ans, ancien négociant en laines et déchets, connaissances de mécanique, électricité, radio, cherche représentation ou bureau d'achat de maison suisse de n'importe quelle branche. Possédant anglais très bien, allemand suffisant (460).

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Ingénieur suisse cherche à louer dans banlieue proche pavillon 5 pièces minimum (457).

DIVERS

Sté cessant activité vend à moitié prix lots de peintures, vernis, pigments (456).

Marchandises suisses exposées dans les foires françaises en 1956

Le régime d'importation de marchandises suisses à l'occasion des foires internationales dans la France métropolitaine et en Afrique du Nord, est prorogé pour l'année 1956, sur la même base qu'en 1955.

Les maisons suisses qui exposeront en 1956 aux manifestations commerciales françaises de caractère international (y compris les foires internationales de l'Afrique du Nord et les salons spécialisés) et qui désirent bénéficier des contingents, sont priées de s'annoncer le plus tôt possible et en tous les cas avant le 15 février 1956 à l'Office suisse d'expansion commerciale, Dreikönigstrasse 8, à Zurich, en accompagnant leurs demandes des indications suivantes:

1º Foire à laquelle une participation est prévue. — 2º Surface du stand en mètres carrés. 3º Nature des produits à exposer. — 4º Montant du contingent spécial demandé. — 5º Montant du contingent spécial de foire obtenu en 1954 et en 1955 et effectivement utilisé et surface de stand occupée.